

Le petit COUDEVILLAIS

Février 2022 #45

BULLETIN MUNICIPAL



Bonjour à toutes et à tous,

Les vœux aux habitants de Coudeville sur Mer, aux forces vives, aux associations, aux élus, qui étaient fixés au 14 janvier ont de nouveau été annulés.

Pour la cinquième fois, la COVID est venue nous rappeler combien l'homme est faillible et que rien n'est définitivement acquis.

Cependant, et malgré les nombreuses contraintes rencontrées, élus et agents n'ont jamais cessé leur activité.

Plusieurs projets proposés dans notre programme ont été réalisés.

Le lotissement communal est maintenant achevé.

Les travaux de sécurisation de sortie du bourg sont en cours de réalisation. Ils sont provisoirement interrompus pour un problème de procédure administrative.

Au camping, l'acquisition de plusieurs mobil homes permet à la commune de bénéficier d'un panel locatif intéressant. Deux terrains de pétanque ont été créés. Le réseau électrique a été sécurisé, des clôtures bois et des éclairages solaires ont été installés. Une réflexion est menée afin d'implanter un city stade.

L'assainissement est maintenant opérationnel aux Grévesacq et à Réviers. Les postes de refoulement d'assainissement menant les effluents de Hudimesnil jusqu'à Yquelon ont été remplacés au Boscq et à la Lande.

Le marché estival a été l'une de nos plus grandes satisfactions. Certains mercredis, plus de 1000 personnes sont entrées sur le site.

Un distributeur de pain a été implanté à proximité du rond-point sur la route départementale.

Des containers enterrés viennent de remplacer l'ancienne génération sur le parking de la ZA de la Lande.

Grâce à un gros effort financier de la communauté de communes Granville Terre et Mer, les entreprises de la Lande peuvent se raccorder à la fibre optique. Coudeville plage devrait être la prochaine zone éligible à la fibre en 2023 ou 2024. De nombreux moments festifs ont dû être annulés, le dernier en date étant la soirée du Téléthon.

Dans ce ciel encombré, une éclaircie nous a permis d'organiser le repas des aînés, à la satisfaction de tous.

Notre commune est de plus en plus appréciée. Nous le constatons par la fréquentation du camping, de l'aire de camping-cars, par le succès du marché estival, par le nombre de promeneurs tout au long de l'année sur notre digue littorale, par le nombre de demandes de terrains à bâtir.

Si limiter l'imperméabilisation des sols et gérer correctement la consommation de terres agricoles est indispensable, il faudra éviter que raréfaction ne rime avec inflation. Celle-ci impactant toujours les catégories les plus défavorisées.

Faites-nous confiance, nous aimons et nous respectons notre territoire comme nous respectons nos descendants en leur léguant une terre d'avenir.

Au cours du premier semestre, nous serons appelés à élire une ou un président de la république ainsi que les députés. Ce droit de vote est trop important pour le bafouer. Quel que soit votre choix il sera respectable et devra être respecté.

« Voter est un droit, mais encore plus c'est un devoir ».

Les élus et les agents de la commune de Coudeville sur Mer se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Votre maire,

Philippe DESQUESNES



SOMMAIRE

- > VIE SCOLAIRE P.3
- > TRAVAUX P.4
- > GESTION DE NOS DÉCHETS P.6
- > SMAAG - SMPGA P.7
- > LE PARC D'ACTIVITÉS P.8
- > RETOUR SUR L'ANNÉE 2021 P.10
- > CIVISME P.11
- > INFORMATIONS PRATIQUES P.12
- > FRANCE SERVICES P.13
- > VIE ASSOCIATIVE P.14
- > COUDEVILLE EN IMAGES P.17
- > RANDONNÉES P.18
- > AGENDA P.20

(Photo du Maire - ©Ouest France)



ÉCOLE COMMUNALE : UNE RENTRÉE RICHE EN PROJETS

L'école a repris en septembre avec un effectif de 59 élèves, accueillant 44 familles. Les enfants sont répartis en 3 classes : une classe de maternelle avec une rentrée des classes en TPS possible en janvier 2022, une classe de CP/CE1 et une autre de CE2/CM1/CM2.

Les activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2021-2022 sont :

► Le projet « jardin »

Cette année, l'école a déposé un dossier de candidature auprès du département afin de faire partie des classes « **Planète Manche** » et nous avons été retenus. Le projet de l'école porte sur l'écocitoyenneté.

Les objectifs visés sont :

- s'émerveiller de la diversité du vivant et développer la curiosité des élèves,
- favoriser le contact avec la nature,
- s'investir dans un projet durable en cultivant à l'école notre propre potager,
- agir pour la biodiversité et avoir une attitude respectueuse de la nature et d'autrui.



Informations pratiques

Tél : 02 33 51 53 26

Courriel : ce.0500229c@ac-normandie.fr

Les horaires de l'école :

Le matin de 9h00 à 12h00
et l'après-midi de 13h30 à 16h30

Une garderie est assurée de 7h30 à 8h50
et de 16h30 à 18h30

Une cantine accueille les enfants demi-pensionnaires

Pour mener ce projet, 8 séances avec **Morgane Simon**, coordinatrice Transition écologique du centre PEP Les Oyats ont été programmées sur les thèmes suivants :

- **Nature autour de l'école** : explorer de façon sensorielle le monde naturel aux alentours de l'école et développer le sens de l'observation et le sens artistique ;
- **Tous au jardin** : reconnaître les outils du jardinier et savoir les utiliser, apprendre à planter un arbre, apprendre à faire en équipe et s'appropriier l'espace jardin ;
- **Un monde sauvage** : découvrir la diversité du monde vivant, comprendre le rôle des auxiliaires du jardin, répertorier les besoins des animaux (*se nourrir, se protéger, passer l'hiver*), aménager des abris à insectes ;



Aménagement du coin jardin par les agents communaux / réalisation de 3 jardinières

- **Les plantes sauvages comestibles** : découvrir la diversité du monde végétal, reconnaître les plantes sauvages et leurs utilisations, apprendre à entretenir le jardin, cuisine sauvage ;
- **De la terre à l'assiette** : questionner sur l'origine des aliments transformés, prendre conscience que le sol est à l'origine de notre nourriture, découvrir la vie du sol ;
- **Rencontre avec un maraîcher bio** : découvrir le métier de maraîcher, connaître les cultures locales de saison, faire le lien entre culture biologique et biodiversité ;
- **Le compost** : comprendre le cycle du compost, connaître les bases pour la réalisation d'un compost, comprendre le rôle des vers de terre ;
- **Du jardin à l'assiette** : prendre plaisir à préparer et manger les produits cultivés par soi-même, développer le sens du goût, partager ses connaissances.

- **Sorties culturelles au théâtre** pour toutes les classes.
- **Classe de mer** : sortie sur la **Bisquine**, séances de catamaran pour le cycle 3.
- **Piscine** de la GS au CM2.
- **Bibliothèque pour toute l'école** : la municipalité a repeint la salle, acheté du nouveau mobilier et a doté l'école de nouveaux albums, petits romans, BD et documentaires.

COMMUNE

Différents travaux et achats d'équipements ont été réalisés sur la commune cette année, pour un montant total de 96 000 € TTC.



△ Installation d'un distributeur à baguettes sur le parking, situé auprès du rond-point de la RD 971.

- **Installation des fascines :**
Afin de tenter de stopper l'érosion de la dune au sud de l'enrochement de Coudeville-Plage et de Saint Martin de Bréhal, nous avons souhaité implanter 200 m de fascines comme cela a été fait à l'extrémité de la partie nord. Avec l'aide financière et technique de l'Etat, cette mise en place a été effectuée à l'automne dernier.



- Installation d'une rampe d'accès à la plage.
- Pose d'un dessableur pour le lave-pied, situé au niveau du poste SNSM.
- Reprise de béton en haut de la cale.
- Changement d'une porte au bâtiment du club de voile.
- **Début des travaux d'élargissement de la VC 140 :**

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme électif, nous avons considéré que la sécurisation de la sortie du bourg sur la route départementale était une priorité. L'option retenue a été d'agrandir la voie communale menant de l'église au rond-point sur la RD.

Il n'est jamais agréable de s'attaquer ainsi à un agréable lieu de promenade, mais force est de reconnaître qu'avec l'accroissement de la circulation depuis la réalisation des lotissements, le risque d'accident grave avec la sortie actuelle devenait de plus en plus probable.

Les travaux ont commencé mi-novembre, ils ont été interrompus quelques jours plus tard, pour un problème administratif. Cela est en cours de régularisation et nous avons bon espoir de reprendre les travaux prochainement. L'Etat et le Département, qui ont reconnu un intérêt à cette réalisation ont été des partenaires importants en matière financière.

Malheureusement, et contrairement à ce qui s'est passé sur la partie nord à Saint Martin, les premières grandes marées ont eu raison de l'édifice. Bien que très proches, les problématiques du nord et du sud ne sont pas les mêmes.

Actuellement nous sommes en phase d'étude pour tenter une seconde fois l'expérience, et dans ce cas, celles-ci doivent être posées avant le mois d'avril. Si nous obtenons de la matière première satisfaisante, nous opérerons cette année, sinon il faudra reporter à l'an prochain.



△ Aménagement de containers, auprès de l'aire de pique-nique, à la plage.



△ Création d'un point d'apports volontaires encastéré sur le parking de la zone d'activités.

Achats divers

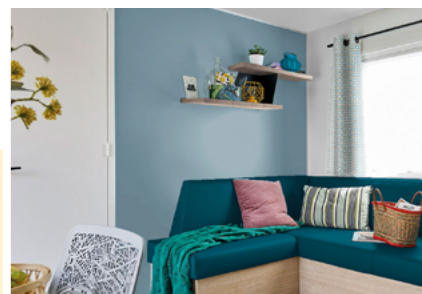
- Achat d'une voiture et d'une remorque pour le service technique.
- Achat de matériel informatique.
- Achat d'une tondeuse débroussaileuse auto portée, d'un désherbeur mécanique, d'une tondeuse portée.



CAMPING

Différents travaux et achats d'équipements ont été réalisés au camping cette année, pour un montant total de 109 730,94 € HT soit 131 677,12 € TTC.

Un mobil neuf et deux lodges ont été installés



- Les jeux de l'aire de jeux ont été remplacés.
- 2 terrains de pétanque ont été réalisés.
- **Divers travaux d'électricité** : achat de bornes solaires, remplacement de luminaires le long de la voirie, remplacement de bornes électriques, installation de disjoncteurs différentiels sur les installations électriques du camping.
- Rénovation des 2 portails coulissants et des 4 portillons métalliques.
- **Achat de petits matériels** : poste à souder, tronçonneuse, taille-haie.

Notre camping est à la recherche d'animateurs et de personnels chargés de l'entretien des sanitaires, des mobil-homes et des lodges.



LOTISSEMENT LES ORMES

Les 5 parcelles « Rue des Ormes » ont été vendues et 4 maisons sont déjà construites. 14 autres parcelles devraient sortir d'une opération privée.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT DE LA PERRELLE – ANNÉE 2020

Le **Syndicat DE LA PERRELLE** était composé de 40 communes adhérentes pour une population INSEE de 31 648 habitants. Il couvrait les territoires de 13 communes de Granville Terre et Mer et 27 communes de Coutances Mer et Bocage.

ORDURES MÉNAGÈRES : 5 448 tonnes, soit 173 kilos par habitant : - 1.50 % de tonnage en 2020

VERRES : 2 030 tonnes, soit 67 Kilos par habitant en évolution de 14.5 % par rapport à 2019

MONO FLUX : papier, journaux, revues : 1886 tonnes, soit 62 Kilos par habitant ; en évolution de 5 %

DÉCHETTERIES : 290 Kilos/habitant

Production de 8 654 tonnes de déchets dont 3 206 tonnes d'encombrants soumis à TGAP (*Taxe Générale sur les Activités Polluantes*)

La TGAP s'applique donc sur 8 654 tonnes (155 772 € en 2020), 259 620 € en 2021.

Les recettes sont composées :

- Des taxes perçues par les usagers, la revente de matériaux, verre, papier.
- De subventions de CITEO.
- De la redevance des professionnels et campings.

Chaque habitant produit donc **592 Kilos de déchets /an**

Rappel ! Il est recommandé de faire le maximum pour recycler, trier, utiliser les composteurs afin de réduire le volume de déchets qui sont enfouis et qui sont soumis à la taxe sur les activités polluantes qui va doubler dans les 3 années à venir.



CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2022

Au 1er janvier 2022, le service de l'ensemble des déchets est repris par les communautés de communes de **GRANVILLE TERRE ET MER (GTM)** pour le canton de **BRÉHAL** et **COUTANCES MER ET BOCAGE (CMB)** pour les cantons de Gavray, Cerisy la Salle et Montmartin sur Mer.

Le **Syndicat de la PERRELLE** a été dissout au 31 décembre 2021.

Pour les 13 communes du canton de **BRÉHAL**, aucun changement n'est envisagé. Les horaires de déchetterie restent les mêmes, les jours de ramassage des ordures ménagères sont inchangés, les rouleaux de sacs poubelle restent disponibles en mairie (*1 rouleau par trimestre et par foyer*).

Besoin d'un composteur ?

A compter du 1er janvier, c'est auprès du service déchets de Granville Terre et Mer qu'il faudra effectuer votre demande. Une participation de 10 € vous sera demandée.

NOUVEAUTÉ À LA DÉCHETTERIE

Depuis le 6 décembre 2021, il a été installé des barrières automatiques à l'entrée de la déchetterie de Bréhal. Ces barrières fonctionnent avec une carte d'accès gratuite.

> Comment retirer votre carte ?

Votre carte d'accès à la déchetterie est disponible à l'accueil de la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. En cas de perte ou de vol, le numéro de la carte est désactivé et le renouvellement de la carte est facturé 10,00 €.



Contact :

Service déchets de **GRANVILLE TERRE ET MER**
Tél : 02 33 91 92 60



LE SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION GRANVILLAISE (SMAAG)

L'assainissement a été au cœur de l'actualité des travaux sur la commune de Coudeville sur Mer, ces deux dernières années. Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SMAAG auquel la commune adhère.

Des travaux ont été réalisés :

>> Secteur du Moulin du Boscq (*fin 2019 - début 2020*) : Création d'un réseau de collecte et d'un nouveau poste de refoulement en bordure du Boscq concentrant les effluents de ce lieu-dit, ceux du Boscq à Longueville et de la Perrière à Anctoville sur Boscq pour les acheminer vers la station d'épuration Goélane implantée sur la commune de Granville.

Coût des travaux : 944 296,43 € HT

>> Secteurs de Réviers et du Grévesacq (*fin des travaux en décembre 2020*) : création d'un réseau de collecte et de deux postes de refoulement permettant de remonter les eaux usées venant de ces deux lieux-dits vers le poste de la Lande situé dans le village du même nom. Comme sur les précédents secteurs, ces travaux ont été justifiés pour

Pôle de l'eau

240 rue Ampère 50380 Saint Pair sur Mer

Tél : 02 33 91 30 27

Site internet : www.smaag.fr

répondre aux problèmes de salubrité publique induits par les difficultés ou l'impossibilité de pouvoir mettre en place sur les propriétés concernés un assainissement non collectif performant.

Coût des travaux : 238 270,18 € HT

>> Pour sécuriser de la branche nord-est du transfert des eaux usées qui s'étend d'Hudimesnil jusqu'à Granville en passant par Coudeville sur Mer, Longueville et Yquelon (*fin des travaux décembre 2021*) avec des travaux de réhabilitation du poste de la Lande et du refoulement qui s'en suit.

Coût des travaux incluant la sécurisation du poste d'Yquelon et de son transfert en plus des travaux réalisés sur Coudeville sur Mer : 494 950,00 € HT



LE SMPGA : GESTION DE L'EAU POTABLE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La gestion de l'eau potable sur Coudeville sur Mer est assurée depuis 2018 par le SMPGA (*Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin*), auquel la commune adhère.

Cette structure publique a deux grandes missions :

- Garantir un service de qualité à ses usagers.
- Maintenir et améliorer un patrimoine technique pour faire face au temps et aux objectifs de performances toujours plus hauts.

Le SMPGA gère **36 230 abonnés répartis sur 30 communes, soit plus de 55 000 habitants**. Son patrimoine est composé d'un linéaire de 966 km de canalisations, de 11 usines dont Avranches et Saint Pair sur Mer et de 21 réservoirs pour un volume annuel distribué de 2,74 millions de m³ et un rendement moyen de 84,7 % soit moins de 20 % de pertes en eau de l'usine au robinet.

Depuis 2020, l'ensemble des abonnés au service bénéficient d'un même tarif dans une démarche de mutualisation des coûts et des ouvrages pour un bien si précieux au quotidien.

Pôle de l'eau – 240 Rue Ampère – 50380 Saint Pair sur Mer (*Siège et accueil client le mardi*)

Tél : 02 33 61 02 91 – Site internet : www.smpga.fr

Le parc d'activités

> SCORTEL (40 salariés)

Créée en 1988, la société SCORTEL réalise tous produits en tôlerie fine, en tôlerie de précision et en intégration d'ensemble mécanique et mécano-soudé. C'est un sous-traitant reconnu pour son savoir-faire en pièces de tôleries y compris les plus complexes.



> SICAP by Groupe PRENVEILLE (75 salariés)

C'est une entreprise de conception et de fabrication électronique. La SICAP est une entreprise familiale de sous-traitance électronique offrant une prestation complète pour tous les ensembles électroniques. La SICAP est une marque du groupe PRENVEILLE, constitué de 4 Electronic Manufacturing Services (EMC) de taille similaire et avec des expertises électroniques complémentaires (aéronautiques, médical, ferroviaire).



> SERMATEC (46 salariés)

Depuis 1973, la SERMATEC représente le marché français des constructeurs de machines de conditionnement. La SERMATEC assure les études d'implantation, de robotisation, d'intégration du matériel et réalise dans ses ateliers, les éléments de liaison entre les machines et assure également leur conformité. L'entreprise propose une large gamme allant de l'emballage primaire à la palettisation pour toutes les industries.



> MULOT MENUISERIE (12 salariés)

L'EURL MULOT Menuiserie est implantée depuis 16 ans à Coudeville sur Mer. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros de bois et de matériaux de construction.

Contact : 02 33 50 47 36

> ETS NOEL Jean-Luc

Entreprise du bâtiment spécialisée dans la menuiserie intérieure et extérieure (*menuiserie alu, bois et PVC*), l'aménagement et restructuration de combles, l'isolation, la charpente et les maisons à ossature bois.

Contact : 02 33 91 76 98



> SARL CASSE AUTO LUDOS

Entreprise créée en 2016, casse automobile et centre VHU (*véhicules hors d'usage*) agréé.

Son activité :

- vente de pièces détachées automobiles d'occasion pour les professionnels et les particuliers,
- récupération et enlèvement de véhicules, certificat de destruction et autres services,
- certificat de destruction,
- expédition sur toute la France, pour tous types de véhicules et toutes marques.

Contact : 06 78 27 64 87 / 02 33 90 28 91



Information ! Changement de propriétaires

> LA COCOTTE NORMANDE

Le restaurant « O Passage » a été repris en juin dernier par Anaïs DURIER et Arnold BIENASSIS, deux Coudevillais.

Après un changement d'enseigne, le restaurant a pris le nom de « La Cocotte Normande ». Les nouveaux propriétaires vous accueillent tous les midis, dans une ambiance conviviale, du lundi au vendredi et proposent également la location de chambres.

*Ouvert le midi du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30
23 rue de la Plesse 50290 COUDEVILLE SUR MER*

Contact : 09 83 68 82 86



> CÉRÉMONIE DU 08 MAI 2021

Lors de la cérémonie du 8 mai 2021, a eu lieu la remise de diplôme d'honneur de porte-drapeau à **Monsieur Maurice LEROY**, pour ses 20 ans de fonction, par **Monsieur Georges DUDOIT**, Président de l'UNC.



© La Manche Libre



> LE MARCHÉ ESTIVAL

À quelques pas de la plage, le marché estival est le rendez-vous de l'été, le mercredi soir, en juillet et août. C'est un moment d'échange, où l'on peut découvrir des produits locaux et assister à un concert gratuit. Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne réussite de cette animation.

> LE DÉPART EN RETRAITE DE CLAUDINE DEMUTRECY

Le samedi 16 octobre 2021, une réception a été organisée pour le départ en retraite de **Madame Claudine DEMUTRECY**. Elle a été responsable du camping, depuis 2011.

Nous lui souhaitons une excellente retraite !



Marcel (90 ans) et Mauricette (91 ans) les doyens de cette journée
© La Manche Libre

> REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés s'est déroulé le mercredi 24 novembre 2021, à la salle des fêtes. Les personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints ont été invités à partager ce moment de convivialité. **119 convives** étaient présents et ont pu apprécier le repas préparé par Monsieur FERET.

Nous remercions les membres du Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS) pour la préparation de cette journée et le personnel communal pour le service.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Arrêté permanent préfectoral du 8 février 2005 réglementant le brûlage des végétaux.

Article 1er : Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.

Vous pouvez déposer vos déchets verts (*bois, branchage, tonte de pelouse...*) à la déchetterie de Bréhal.

LES FRELONS ASIATIQUES

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, faire un signalement à la mairie. Un nid éligible sera détruit par une entreprise spécialisée, missionnée par la FDGDON et la mairie prendra à sa charge le coût de la destruction.

L'INFLUENZA AVIAIRE :

RENFORCEMENT DES MESURES DANS LES BASSES-COURS

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne.

Il est essentiel de limiter les contacts entre les oiseaux domestiques et la faune sauvage.

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres et contactez votre vétérinaire.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Il est rappelé que tout dépôt sauvage est strictement interdit et fait l'objet d'une verbalisation de 120 €.



ACTIVITÉS BRUYANTES

Arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglementant certaines activités bruyantes.

Article 2 : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Vous êtes propriétaire, locataire d'un bien et avez des voisins :

- Prévenez vos voisins si vous devez exceptionnellement faire du bruit en dehors des plages horaires réglementées.
- Prenez toutes mesures de précaution pour ne pas gêner quotidiennement la tranquillité du voisinage.
- Maîtrisez vos animaux s'ils deviennent bruyants.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin a envahi notre territoire.

Fin janvier, sur l'ensemble du domaine public, les agents communaux ont supprimé mécaniquement 600 à 1 000 nids élaborés par les chenilles processionnaires du pin, qui ont été ensuite incinérés. Début février, des nichoirs à mésanges vont être installés, pour favoriser la prédation naturelle. De la nidification au nourrissage des petits, un couple de mésange peut ingérer de 500 à 800 chenilles (3 à 5 nids de processionnaires).

Afin de rendre la lutte plus efficace, votre participation est indispensable ! Au plus tard à la fin de l'hiver, les propriétaires et locataires sont tenus de supprimer les nids, puis de les incinérer en prenant toutes les précautions nécessaires. Si besoin, vous pouvez faire appel à un professionnel, installer également des nichoirs à mésanges.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

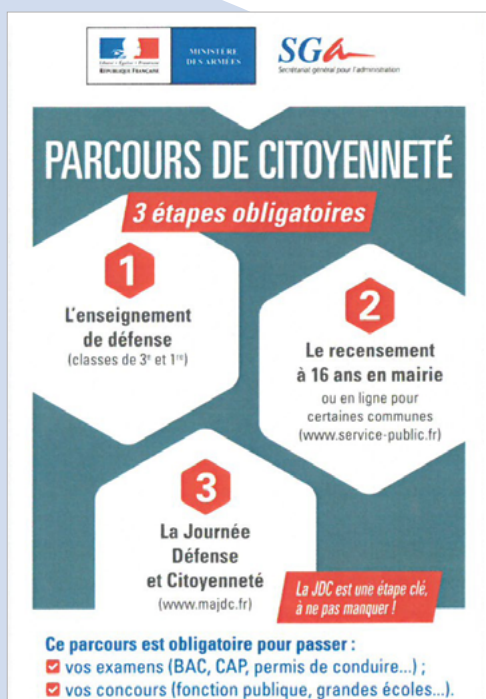
Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. L'inscription est automatique pour le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen dans la commune.

Les inscriptions peuvent être effectuées tout au long de l'année jusqu'au 6ème vendredi qui précède un scrutin, soit jusqu'au 4 mars 2022, pour les élections présidentielles et le 6 mai 2022, pour les élections législatives. Cette démarche peut être faite :

- **en mairie** : Vous devez compléter l'imprimé de demande d'inscription (**cerfa 12669*02**) et fournir un justificatif d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- **en ligne** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Dates à retenir :

- Les élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Les élections législatives : 12 et 19 juin 2022



BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tous les jeunes français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens, concours soumis à l'autorité publique et le permis de conduire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Pour tout renseignement contactez le Centre du Service National et de la Jeunesse de Caen :

Tél : 09 70 84 51 51

E-mail : csnj-caen.contact.fct@intradet.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr/jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS – ESPACE ADOS À BRÉHAL

Les enfants « Coudevillais » peuvent être accueillis :

- Pour ceux de 3 à 11 ans, à l'accueil ALSH de Bréhal, les mercredis, les petites vacances et les vacances d'été,
- et pour ceux de 11 à 14 ans, depuis le 1er octobre 2021, à l'espace Ados, (au local : Avenue de Lydney), du lundi au vendredi de 16h00 à 19h00, le mercredi et pendant les vacances scolaires de 14h00 à 19h00. L'espace jeunes propose des tournois sportifs, rencontres, gaming, ateliers créatifs. C'est un lieu d'échanges qui permet aux jeunes de se rencontrer.

Le coût pour les familles « Coudevillaises », est le même que pour les familles « Bréhalaises », la différence étant prise en charge par la commune de Coudeville sur Mer.

Pour s'inscrire compléter la fiche d'inscription disponible à l'Accueil de Loisirs ou sur le site internet de la ville de Bréhal : www.ville-brehal.fr/grandir/

Contact :

Tél : 02 33 91 98 44 / E-mail : alsh.brehal@gmail.com



DÉCOUVREZ LES OFFRES FRANCE SERVICES À LA POSTE DE BRÉHAL

Le bureau de la Poste de Bréhal labellisé France Services renforce les liens entre les services publics et la population.

Vous pouvez :

- Demander conseil à votre chargé(e) de clientèle et vous faire accompagner pour effectuer vos démarches administratives en ligne, auprès de 8 administrations partenaires : l'Assurance Maladie (CPAM - ameli.fr), l'Assurance Retraite (CARSAT), Pôle Emploi, la MSA, les Finances Publiques / les Impôts (DGFiP), la CAF, les services des Ministères de la Justice et de l'Intérieur via le guichet unique (pré-demande de passeport ou de carte d'identité, demande ou renouvellement de permis de conduire, certificat d'immatriculation...).
- Bénéficier gratuitement et en libre-service d'un accès internet.

Contact :

La Poste - 1 Rue Caporal Maupas 50290 Bréhal

Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

Tél : 02 33 68 76 05 / E-mail : brehal@france-services.gouv.fr



À Bréhal,
je suis accompagné-e pour effectuer
mes démarches en ligne.



LA POSTE
1 Rue du caporal Maupas
50290 Bréhal

Prenez rendez-vous par mail
brehal@france-services.gouv.fr



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN ?

Votre Conseiller Numérique France Services est là pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique (*ordinateur, smartphone, tablette*),
- Naviguer sur internet,
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone,
- Créer et gérer (*stocker, ranger, partager*) ses contenus numériques,
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- Apprendre les bases du traitement de texte.

Pour prendre un rendez-vous ou participer à un atelier, il suffit de contacter un Conseiller Numérique, près de chez vous :

Centre médico-social Granvillais

15 Avenue de la Gare 50400 GRANVILLE

Tél : 02 33 91 14 00

Besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ?

Votre **CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES** est là pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Logos: République Française, Conseiller Numérique France Services, France Relance, La Manche Le Département.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Afin de pouvoir financer les projets et la sortie scolaire de fin d'année de nos enfants, l'APE a organisé différentes ventes ponctuelles de chocolats et de gâteaux.

Les élèves de l'école se sont rendus au Havre de la Vanlée le 10 juin 2021, afin de ramasser les déchets. L'après-midi, ils ont pu découvrir l'estran et jouer sur le sable.



COUDEVILLE DÉTENTE

Après une longue période d'inactivité, Coudeville Détente a repris les cours dans le respect des règles sanitaires à partir du 9 septembre 2021.

À ce jour, l'association accueille 22 adhérents : 11 Coudevillais et 11 extérieurs.

Notre association propose du cardio, renforcement musculaire avec ou sans matériel, contrôle et coordination des mouvements. Les bienfaits sont nombreux, alors venez nous rejoindre ! Il est toujours possible d'assister à un cours gratuitement.

- Le lundi de 10h45 à 11h45, avec Arthur GUESNON
- Le mercredi de 19h00 à 20h00, avec Laurence

Renseignement auprès de la Présidente :
Régine au 02 33 49 89 93



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Une année triste, sans aucune réunion d'adhérents. « Dur, Dur ! »

Notre convivialité a manqué énormément à notre Club. Notre dernier repas dansant remonte à février 2020, ambiance assurée certes, mais depuis, plus rien. Nous sommes en veille d'amitié, depuis cette pandémie de COVID 19 qui nous a mis KO.

Lors de notre réunion de bureau le 28 novembre 2021, nous avons coopté Alain LEVASSEUR en remplacement de Jean DELAPIERRE, décédé en janvier 2021.

Beaucoup trop d'adhérents nous ont quitté, durant cette année, et nous n'avons même pas pu les accompagner pour ce dernier voyage :

Jean DELAPIERRE, Yves LORRE, Paulette PILLEVESSE, Geneviève LEFEVRE, Marie-Thérèse LEVALLOIS, Emilienne COUTANCE, Paul CIERNIAK et Michel BOITTIN, « Que de bons souvenirs passés en leur compagnie ! »

La crise sanitaire persistant, notre fonctionnement est mis de nouveau en difficulté. Nous avons été contraints d'annuler notre assemblée générale prévue le 27 janvier 2022, avec la galette et le verre de l'AMITIÉ, dans l'attente de jours meilleurs.

L'abonnement, pour l'année 2022, reste à 12 €.

À toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne année 2022 : à l'AMITIÉ, l'AMOUR, la JOIE.

Pour l'équipe du bureau, le Président Michel HAUBRY.

LE COMITÉ DES FÊTES

L'année 2020 fut une année blanche pour notre association. Néanmoins nous avons tenu à participer au Téléthon en leur versant 1 469 € (*don et vente d'objets divers*). En ce qui concerne 2021, nous avons repris doucement nos activités.

Afin de rester en contact, des volontaires se sont réunis le mardi après-midi pour aider à la réalisation d'un parasol en coquillages.

Un grand merci à Marcel JOUENNE qui nous a fourni la roue de charrette, support de cette création, et à tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de ce projet. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour le réaliser :

- le ramassage des différents coquillages,
- le lavage,
- le tri puis l'assemblage.

Un bel esprit d'équipe avec au bout une belle satisfaction.

Merci aux communes de Bréville, Bricqueville et Coudeville qui nous ont permis de déposer des bacs pour récupérer les coquillages.

Merci à Mathieu, à la municipalité qui nous a permis de mettre en valeur ce parasol sur le parking de la plage, côté entrée camping.

Encore un bel esprit d'équipe quand nous avons dû déménager le petit bâtiment (*ancien abri du corbillard*) qui abritait tout notre matériel. Celui-ci est désormais stocké chez des particuliers en attente d'un nouveau local.

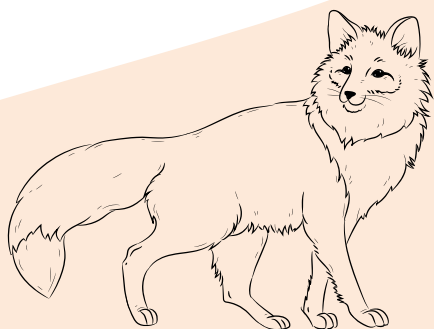
Pour cette fin d'année 2021, une soirée pot-au-feu au profit du Téléthon avait été prévue, mais nous avons été dans l'obligation de l'annuler en raison de la crise sanitaire.

Nos projets pour 2022 sont à l'étude avec :

- Boîte à livres.
- Fauteuil relax en coquillages (*pour rejoindre le parasol*).
- Rallye pédestre.
- Saint Georges le 1er Mai (*avec pourquoi pas de nouvelles idées*).

Un grand merci aux nouveaux : Anne-Marie, Nathalie, Elisabeth, Laëtitia, Mickaël qui nous ont rejoints. N'hésitez pas à faire de même, venez avec vos idées, vous serez les bienvenus.

Et comme dit une expression française du XVIIème siècle : *Plus on est de fous, plus on rit !*



L'AMICALE DES CHASSEURS

L'amicale des chasseurs remercie Monsieur le Maire de l'avoir sollicitée pour une parution dans ce numéro.

La société, comptant une trentaine de membres :

- participe à la régulation des nuisibles notamment les renards et les corbeaux (*en particulier après les semis de maïs*),
- assure le gardiennage d'une grande partie de la commune pour une dépense de plus de 500 € par an,
- participe à l'implantation de faisans sauvages avec l'achat de cages de pré lâcher et de 120 faisandeaux par an.

La Fédération attribue le droit de prélever 7 chevreuils par saison (*environ 19% de la population totale*). Nous faisons de notre mieux pour que chaque propriétaire puisse y goûter et le reste est partagé entre les adhérents. Toutes les règles de sécurité et de bon comportement sont rappelées à chaque réunion et battue. L'Amicale vous souhaite à tous une bonne année 2022.

LES VENTS COULIS

L'association Le Vent Coulis créée en 2012, a pour but de favoriser, développer, promouvoir et commercialiser les projets artistiques et culturels créateurs de lien social.

L'année 2020 fut une année noire pour le monde culturel, mais 2021 a été pleine d'espoir et les prochaines s'annoncent riches. Le public souhaite retrouver le plaisir du spectacle vivant.

- L'association durant cette année 2021 a surtout axé son soutien vers l'art de la marionnette et du théâtre d'objets en intervenant entre autres dans les écoles maternelles pour accompagner les enfants vers la création d'un petit théâtre d'ombres sur la thématique du Mont-Saint-Michel.
- La compagnie Le Chat qui Tricote soutenue par Le Vent Coulis a été accueillie à la crèche les Kibis de Saint-Lô. L'aventure de la création continue sur l'année 2021/2022

puisque les artistes vont investir les différents lieux d'accueil de la petite enfance du territoire de Granville Terre et Mer pour initier les bambins et le personnel à l'art du théâtre d'ombres (projet financé par la CAF et la DRAC).

- L'association avait également organisé en 2018 et 2019, la soirée Conte, bal, soupe, à la salle des fêtes de Coudeville. Cent cinquante personnes s'étaient rassemblées pour écouter l'association L'arbre à contes raconter des histoires gourmandes avant de partager une soupe et danser au rythme du groupe d'accordéonistes « On s'prend pas le chou ».

L'association invitera en février 2022 les Coudevillais à une nouvelle soirée, si les conditions sanitaires le permettent.

Contact : Élisabeth Jouanneau 06 60 63 56 50



LE CLUB NAUTIQUE DE LA VANLÉE

L'association accueille toutes les personnes : hommes, femmes, juniors, pour exercer une activité liée à la pratique de la planche à voile (*débutant ou non*), du kite surf, du wind, du kayak, du longes côte, dans un endroit sécurisé où vous pourrez vous changer, vous doucher !

Détente et convivialité assurée ! Des conseils précieux vous seront donnés pour l'initiation à votre première navigation par des gens bénévoles du Club.

Monsieur Marcel MORAINÉ, Président du Club, souhaite la bienvenue aux Coudevillais et aux habitants des localités voisines. Renseignements auprès du Président, au 06 80 87 34 31. Le prix d'une adhésion à l'année s'élève à 35 €.



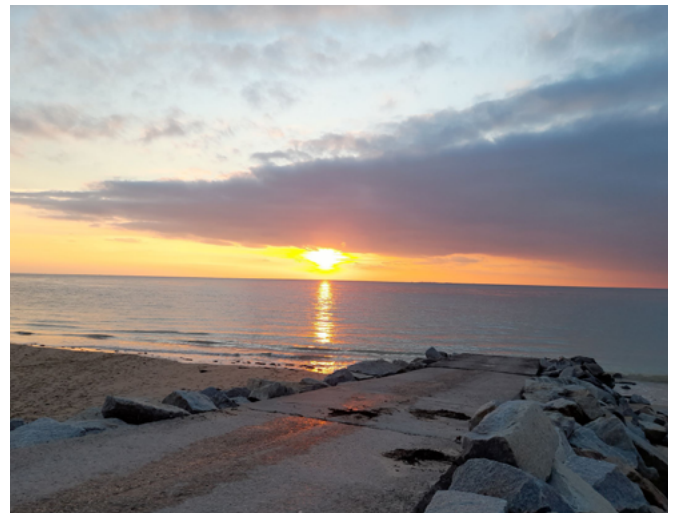
L'ASSOCIATION LES 13K

L'association "les 13 K" créée en 1986, a pour but de réaliser un char, confectionner les déguisements pour le Carnaval de Granville.

Elle est composée d'un groupe de 80 personnes, soutenu par une douzaine de bénévoles.



Coudeville sur Mer en images



IDÉE BALADE « PAR MONTS ET PAR VAUX »

COUDEVILLE SUR MER – 17 KMS

Partez à la découverte des maisons des armateurs de Terre-neuviens. C'est ici que les marins partaient pour Terre-Neuve, venaient s'installer pour trouver de la quiétude. La diversité des chemins empruntés vous ravira.

Sur votre parcours

1. Coudeville-plage et sa promenade.

2. Les tanguières à l'extrémité du Havre de la Vanlée.

3. L'ancien moulin du Hutrel.

4. Coudeville-sur-Mer.

Cette commune fut habitée par des armateurs et des matelots, du XVIIe au XIXe siècle. Ces derniers embarquaient sur les navires de pêche à la morue en campagne pour Terre-Neuve, au Canada.

5. À la lisière de la rivière du Boscq.

6. Le château du Vau Tertreux : il fut commandé en 1760 par René Perrée de Grandpièce, capitaine, qui après avoir fait fortune en tant que corsaire et Terre-neuvier, décida de faire ériger ce château en schiste et linteaux de granite. Le point de vue panoramique du Mont-Pierre, juste en surplomb, mérite le détour.

7. Le manoir « Le Vau Février » situé sur les anciens marais.

UNE OFFRE COMPLÈTE DE RANDONNÉE À DÉCOUVRIR SUR GRANVILLE TERRE ET MER POUR TOUS LES NIVEAUX ET PRATIQUES

Depuis l'été 2021, la communauté de communes Granville Terre et Mer s'est dotée d'une offre de randonnée complète.

C'est un réseau de 700 km d'itinéraires de randonnée (pédestres, VTT, à cheval, à vélo), sécurisés, adaptés à divers publics et (re) balisés selon les pratiques, sur la base des chartes officielles de randonnée.

Les circuits sont répartis sur nos 5 secteurs touristiques identitaires : maritime (Bréhal/Coudeville), authentique (Cérences et alentours), panoramique (Jullouville, Carolles, Champeaux), ressourçant (Lucerne d'Outremer et alentours), balnéaire et culturel (Granville, Saint Pair...).

Des panneaux d'information randonnée ont été installés pour faciliter votre découverte sur l'ensemble du territoire, au départ des circuits.

COMMENT CONNAÎTRE TOUS CES CHEMINS ?

Retrouvez l'ensemble des itinéraires balade dans les **topoguides** disponibles à l'Office de tourisme intercommunal (Granville) et dans les 5 bureaux touristiques du territoire (Bréhal, Donville les Bains, Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville, Carolles).

Tous les itinéraires sont téléchargeables gratuitement (fiches et tracés géolocalisés) sur le site de l'office de tourisme : tourisme-granville-terre-mer.com.

>> Topoguide

« Balade en famille » :

6,00 €

19 itinéraires pédestres faciles de 3 à 8 kms.



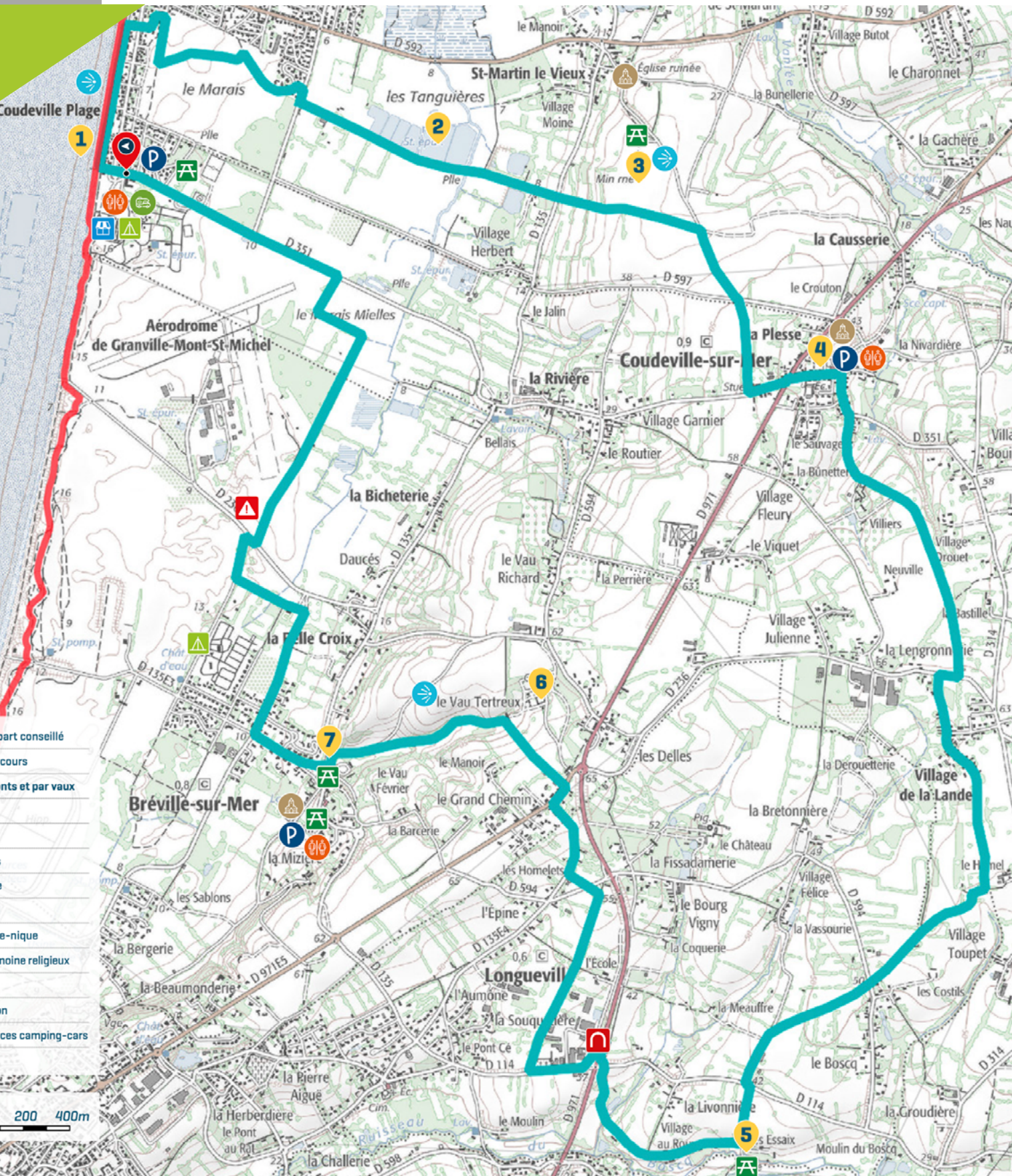
>> Topoguide

« Randonnées pédestres et parcours en VTT » :

6,00 €

20 circuits de randonnées pédestres et parcours VTT de 10 à 42 kms.





Extraits de Scan25© ©IGN - 2021. Autorisation n° 43-21035. Reproduction interdite.
"Par Monts et par Vaux" - Granville Terre et Mer

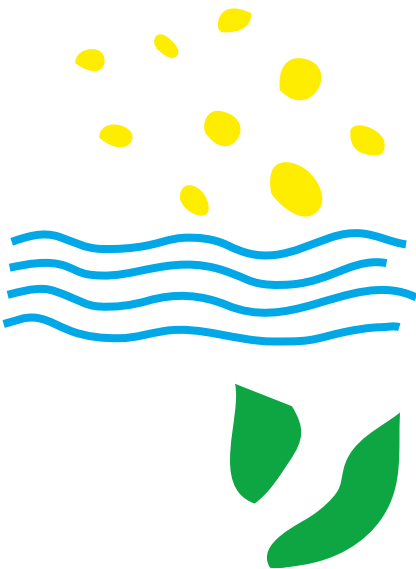
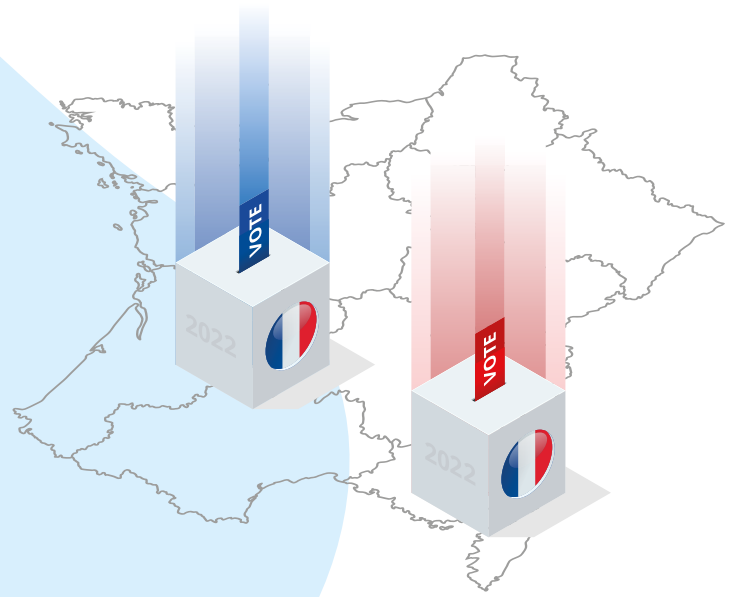
LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

>> **Les 10 et 24 avril 2022**
Les élections présidentielles.

>> **Le 1er mai 2022**
Fête communale Saint-Georges *(si possible)*.

>> **Les 12 et 19 juin 2022**
Les élections législatives.

>> **A partir du mercredi 6 juillet 2022**
Tous les mercredis : marché estival avec animation musicale.



Mairie de Coudeville sur Mer

1 Place Joseph Lefèvre
50290 COUDEVILLE SUR MER

Tél. 02 33 61 60 01

E-mail. mairie.coudevillesurmer@orange.fr

Horaires d'ouverture

- Mardi et vendredi : 14h00 - 18h00
- Jeudi : 14h30 - 19h00
- Samedi : 9h00 - 11h30

www.mairie-coudevillesurmer.fr

Vous y retrouverez diverses informations pratiques et communications concernant votre commune.